



L'ASSOCIATION INT-ACT

Pour partir en vacances bien accompagné.e

Présentation de l'association Int-Act

Cadre d'intervention

Missions

L'association loi 1901 Int-Act a vu le jour en 2006, créée par trois ingénieurs en santé ayant fait le constat, durant leurs études, de la difficulté, voire l'impossibilité, pour des personnes âgées en perte d'autonomie de partir en vacances.

Grâce à leur travail, depuis 2009, ce sont 50 séjours de vacances qui ont été réalisés et ont permis de concrétiser les missions de l'association :

- ✓ Rompre l'isolement des plus fragiles, faire de nouvelles rencontres
- ✓ Permettre aux proches de se reposer et de passer de bons moments
- ✓ Evoluer dans un environnement inhabituel en toute sécurité, retrouver confiance en soi et dans les accompagnants
- ✓ Expérimenter des activités : excursions, gym douce, activités manuelles, etc ...
- ✓ Sortir de l'organisation quotidienne habituelle qui se concentre sur les soins ou les activités domestiques.

Actions

L'association organise donc, plusieurs fois par an, des séjours de vacances adaptés aux séniors dits « fragilisés ». En complément, elle a également développé des actions de prévention dédiées au même public.

Séjours de vacances

□ Pour les particuliers

Chaque année, 4 séjours adaptés aux personnes âgées fragilisées par un handicap physique ou cognitif sont organisés.

La prestation proposée aux vacanciers leur permet de bénéficier de la préparation intégrale de leur séjour, allant du départ de leur domicile jusqu'au retour au même endroit.

Chaque séjour offre à un groupe d'une quinzaine de personnes une semaine dans une région ayant un intérêt touristique. Outre les sorties et découvertes des environs, des activités diverses sont proposées aux vacanciers.

Les lieux de villégiature sont visités et choisis selon des critères de confort, d'adaptation et de sécurité, mais aussi de proximité avec les sites d'activité touristique.



L'équipe d'encadrement est constituée de professionnels du soin et de l'animation, qui veillent au bon déroulement du séjour en proposant des activités variées, en organisant les repas, les déplacements et en assurant la continuité des soins prescrits. Le bilan médico-social préalable permet de prévoir les régimes alimentaires particuliers, les éventuels dispositifs médicaux nécessaires (oxygène, fauteuil roulant, barre d'appui, etc...), il permet également de proposer des excursions ou des activités réalisables par tous.

□ Pour les porteurs de projet

Différentes formules sont envisageables. L'association peut organiser un séjour « clé en main », comme la formule dédiée aux particuliers, ou bien se limiter à certaines prestations.

Par exemple, si un porteur de projet possède un lieu de vacances, Int-Act peut mettre à disposition une équipe dédiée pour accompagner les vacanciers. Ou bien, si le porteur de projet souhaite réaliser un séjour à thème, Int-Act proposera une prestation spécifique relative à ce thème. Ainsi, l'ANCV fait chaque année appel à Int-Act pour organiser des séjours aidants/aidés pendant lesquels certaines activités sont proposées exclusivement aux aidants et d'autres, au même moment, sont proposées aux personnes qu'ils aident.

Plusieurs porteurs de projet ont déjà fait appel à Int-Act : l'ANGDM, l'ANCV, la MSA de Picardie, la Fondation Monsieur Vincent, le CCAS du Havre, AG2R la Mondiale.

Actions de prévention

Depuis l'année 2012, en partenariat avec France Alzheimer et l'Espace Jeanne Garnier de Paris, Int-Act anime des ateliers hebdomadaires de prévention de chute.

Par ailleurs, l'association participe aux Olympiades inter accueils de jour parisiens en assurant le lien entre les différents établissements et en animant la rencontre finale dans un gymnase parisien : installation du matériel, arbitrage, coordination des équipes, animation, etc...

Enfin, depuis 2019, en partenariat avec la Plateforme de répit des aidants Paris centre, Int-act organise des campagnes de prévention à destination de tous les seniors parisiens portant sur différents thèmes : nutrition, activité physique, droits, bien-être.

Moyens humains

Direction, administration

Le président de l'association, Julien Cécillon assure le rôle de directeur général des activités. En 2018, il a recruté Mathieu Munoz en tant que coordinateur national des séjours, pour assurer toute la préparation (recrutement, choix des lieux de villégiature, rencontres des porteurs de projet, contacts avec les vacanciers, budget) mais aussi la supervision des séjours. Du fait de l'augmentation de l'activité de l'association, un nouveau poste a été créé en 2019 pour mettre en œuvre spécifiquement l'organisation pratique des séjours (planning des salariés, programmes des activités, dossiers d'inscription, liens avec les familles ...). Ce poste, intitulé directeur des séjours, a été confié à Faustine Dhaneus qui avait déjà participé à plusieurs séjours en tant qu'infirmière DE. Enfin, en octobre 2019, Agnès Villand a été recrutée en tant que chargée du développement de l'association (développer les partenariats, assurer leur suivi, développer les outils de communication, rédiger les appels à projet, diversifier l'offre...).



Equipe opérationnelle des séjours

Compte tenu de l'activité saisonnière des séjours de vacances, il est difficile de fidéliser des salariés.

Toutefois, les missions de l'association, l'attention bienveillante qu'elle porte à l'égard de ses bénéficiaires comme de ses salariés, le cadre éthique et les conditions de travail garanties représentent un intérêt certain pour des personnes appréciant les relations et l'accompagnement des personnes âgées. Ces bonnes conditions de travail ont permis au fil des ans de constituer une réserve de 20 professionnels aux profils différents et complémentaires, et d'assurer pour chaque séjour un taux d'accompagnement d'au moins un intervenant pour trois vacanciers.

Parmi ces 20 personnes, neuf d'entre elles ont un diplôme paramédical (deux aides soignantes, sept infirmiers) permettant d'assurer la continuité des soins des vacanciers réalisés sans entraver la participation aux activités proposées.

Ces soignants, sont également formés et contribuent aux temps d'animation. Par ailleurs, cinq salariés ont une formation STAPS (Sciences Techniques des Activités Physiques et Sportives) assurant un accompagnement optimal des activités physiques. Enfin, les autres salariés ont des compétences dans l'animation de groupe. Pour tous, un système de parrainage et d'accompagnement progressif lors des premiers séjours est organisé. Il permet notamment de former les nouveaux intervenants à la « philosophie » particulière que souhaite donner Int-Act, à ses séjours, c'est-à-dire à un accompagnement professionnel et convivial assurant la sécurité et l'autonomie maximales de chacun.



Pour les actions de prévention

Damien Frémond, titulaire d'un master Vieillesse et Handicap Mouvement et Adaptation est en particulier employé pour des activités de prévention, sous la supervision du président de l'association. Cependant, lors de manifestations de plus grande ampleur, comme les Olympiades, d'autres salariés participent pour assurer un taux d'encadrement suffisant.

Financement

L'association Int-Act est financée grâce au produit des ventes des séjours de vacances qu'elle organise pour les particuliers ou les porteurs de projet.

Afin de permettre l'accès au plus grand nombre, l'association s'efforce de réduire autant que possible les coûts afin de limiter le reste à charge des participants.

D'autre part, elle est, autant que possible, ouverte à la mutualisation des moyens, ce qui lui a notamment permis en 2019, avec la Plateforme de répit des aidants de Paris centre, de construire et animer des ateliers de prévention pour les seniors parisiens.

Enfin, dès que possible, elle répond aux appels à projet portés par les financeurs publics ou privés.

En 2017, Int-Act a été lauréate du prix Silver Solidarité organisé par AG2R la Mondiale et l'AVISE, en 2018 et en 2019, elle a bénéficié de financements via la conférence des financeurs du 92 et de Paris.

Satisfaction et impact

Int-Act mesure la satisfaction des bénéficiaires et des prescripteurs professionnels grâce à différents supports : questionnaires de satisfaction pour les participants aux séjours, entretiens individuels avec les aidants, entretiens individuels et rencontres collectives pour les porteurs de projet.

Depuis près de 14 années, les familles et les vacanciers expriment leur confiance à travers des inscriptions renouvelées. Les partenariats avec la MSA de Picardie et l'ANGDM (Agence Nationale pour la Garantie des Droits et des Mineurs) sont renouvelés chaque année depuis 2015.

Les prescripteurs (centre d'accueils de jour, plateforme de répit, médecins, Maison des aînés et des aidants, CCAS, mandataires judiciaires...) sont de plus en plus nombreux à faire confiance à Int-Act. Pour autant, afin de garantir un haut niveau de qualité, l'association souhaite renforcer ses efforts dans le recueil des besoins et remarques de ses bénéficiaires. Un travail sur ce thème est actuellement en cours au sein des membres de la direction.

Par ailleurs, pour aller plus loin, l'association souhaite engager une mesure de l'impact de

ses actions, son élaboration et son organisation sont en cours.

Témoignages

Après un atelier mandala : « Je suis étonnée qu'il ait pu se concentrer et rester en place...je ne pensais pas qu'il pouvait faire ça ».

« Je connais des couples qui auraient besoin de connaître ce genre de séjour, il faudrait le proposer à plus de monde ».



« Au début je ne voulais pas venir, je ne pensais pas que l'organisation serait comme ça ».

Quel bénéfice avez-vous tiré du séjour ? :
« De la joie, de la détente, de l'amusement, que du bonheur ! Je ne veux plus jamais rentrer, je n'en reviens pas que des jeunes personnes comme vous, vous occupez de personnes âgées, ça redonne du baume au cœur, on se sent en confiance !».

« Je vis toute seule alors pour moi le fait d'être ici c'est un bonheur ».

« Je n'allais pas tout le temps à la gym mais j'aimais le fait d'avoir le choix de pouvoir me reposer “

Contacts

Association Int-Act 76 rue Beaubourg 75003 Paris 01 83 81 67 11

Julien Cécillon, julien.cecillon@int-act.fr

Mathieu Munoz, mathieu.munoz@int-act.fr

Les projets menés par Int-Act 2020/2021

Projet N° 1 : Le droit aux vacances pour tous

Actuellement, lors d'un séjour Int-Act, un vacancier débourse **2200 euros** pour huit jours soit **275 euros par jour**. S'il est accompagné par un proche, le montant total s'élève à **3500 euros** soit **218 euros par personne et par jour**.

En France en 2011, **un ménage dépensait en moyenne 1889 euros** pour payer l'ensemble de ses vacances sur une année.

En 2013, 42% des français ne sont pas partis en vacances, on parle de **fracture touristique**. Selon les acteurs du tourisme social et solidaire, les obstacles sont de différentes natures : famille, santé, finance, handicap, âge, isolement social. Chez les plus âgés en perte d'autonomie, **les facteurs sont souvent multiples**.

Jusqu'à présent **Int-act lève les obstacles santé, famille, âge, isolement social et handicap**, mais l'aspect financier reste un frein pour beaucoup. L'ANCV permet de réduire les coûts, en matière d'hébergement, mais ne permet pas de financer l'accompagnement humain qualifié nécessaire.

Pourquoi faut-il faciliter l'accès aux vacances ?

D'après le CREDOC (*Cahier de recherche Le budget vacances des français*) « **...partir en vacances fait partie des besoins jugés incontournables pour être intégré dans la société. Et nos analyses montrent que, toutes choses égales par ailleurs, s'échapper du quotidien au moins une fois dans l'année rend plus heureux** ».

Alinéa 11 du Préambule de la constitution de 1946 ; l'article 140 de la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions (1998) « **L'égal accès de tous, tout au long de la vie, à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs constitue un objectif national. Il permet de garantir l'exercice effectif de la citoyenneté** ».

D'après le rapport remis à Mme S. Pinel en novembre 2013, « **L'économie du tourisme constitue un vecteur de croissance avéré. Comptant pour 7% du PIB... Cette consommation est de surcroît riche en emploi...**

☐ **OBJECTIF : reste à charge inférieur à 100€ par personne et par jour**

Pour cela Int-Act recherche :

Des mécènes pour financer le projet

Des partenariats avec des villages vacances pour optimiser l'offre

Des mutualisations de compétences pour diminuer le coût salarial

Projet N°2 : Du répit pour les aidants salariés

Les séjours proposés par Int-Act sont souvent l'occasion pour l'aidant de souffler. Cependant, peu de ces aidants concernés sont salariés, alors que l'on sait qu'en France, **61% des aidants travaillent**.

En 2018, le rapport Gillot mettait en évidence que : « un proche aidant sur deux déclare que son **rôle d'aidant représente un choix préjudiciable pour sa carrière professionnelle**, l'éloigne du travail et entrave son retour à l'emploi quand son rôle prend fin. Le cumul de ces contraintes et de ces freins expose les aidants à des risques majeurs : **désinsertion professionnelle, isolement, dégradation de la santé...** »

En mai 2020, le Nouvel Obs publie la tribune de The Caring Company France, intitulée « *Pourquoi l'entreprise doit plus s'intéresser aux salariés aidants* ». Sur les 11 millions d'aidants, 61% travaillent (53% sont salariés), mettant le salarié aidant en **état de surcharge cognitive, induisant une baisse de sa productivité**. Pourtant, comme le signale Fabien Piazzon : « *Paradoxalement, l'accompagnement des salariés n'en est encore qu'à ses balbutiements* ».

Le Prix entreprises salariés aidants a donné un coup de projecteur sur l'efficacité des initiatives prises par les entreprises au profit des salariés aidants. Non seulement, il y a une **réduction de l'absentéisme**, mais aussi une **augmentation de l'efficacité au travail**. Par ailleurs, la mise à disposition de services au profit des aidants, permet **d'améliorer le climat social, diminuer le turn over et augmenter l'attractivité de l'entreprise ou de la marque**.

Comment renforcer l'impact au profit des aidants salariés ?

Les séjours de vacances Int-Act, en répondant au besoin de relais des aidants, sont une **alternative atypique aux séjours temporaires**. Ils offrent aux proches, la possibilité de **reconsidérer la séparation sous l'angle attrayant des vacances**. Si cette offre est facilitée par l'entreprise, **chacun y trouvera un intérêt** : pour le vacancier bien-être et attention, pour son aidant repos et tranquillité, pour l'employeur image de marque et efficacité de ses collaborateurs. **Int-Act apporte à ce trio son savoir-faire dans l'organisation des séjours adaptés aux personnes âgées fragilisées**. Il reste à organiser la mise en relation de tous dans les meilleures conditions.

☐ **OBJECTIF : renouveler le concept des colonies de vacances**

Pour cela, Int-Act recherche :

- Des entreprises désirant développer un projet innovant pour ses collaborateurs
- Des experts proposant un mécénat de compétence pour l'évaluation de la démarche
- Des associations d'aidants pour le soutien et le conseil sur le projet
- Des mécènes pour le financement du projet

Projet N°3 : L'impact social des séjours de vacances

En France actuellement, il n'y **aucune obligation** pour les structures associatives de mener une démarche de mesure de l'impact. Il est toutefois fréquent qu'elle soit demandée par certains financeurs de projet.

Pour Int-Act, il s'agit de **s'engager volontairement** dans cette démarche, afin de **donner du sens à nos actions, optimiser les financements, valoriser nos projets, prouver les effets de nos actions, communiquer et rendre nos actions plus visibles.**

L'impact social : qu'est-ce que c'est ?

Selon, l'AVISE : « S'intéresser à l'impact social généré par une organisation, c'est **dépasser la dimension uniquement économique de la valeur créée**. L'impact social recouvre les dimensions politique, sociétale, environnementale et économique, ainsi que l'épanouissement ».

D'après le Conseil Supérieur de l'économie Sociale et Solidaire, l'impact social consiste en **l'ensemble des conséquences** (évolutions, inflexions, changements, ruptures) des activités d'une organisation tant **sur ses parties prenantes externes** (bénéficiaires, usagers, clients) directes ou indirectes de son territoire **et internes** (salariés, bénévoles, volontaires), que sur la **société en général**.

Dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, il est issu de la capacité de l'organisation (ou d'un groupe d'organisations) à **anticiper des besoins pas ou mal satisfaits et à y répondre**, via ses missions de prévention, réparation ou compensation. Il se traduit en terme de bien-être individuel, de comportements, de capacités, de pratiques sectorielles, d'innovations sociales ou de décisions publiques.

☐ **OBJECTIF : mesurer l'impact des séjours de vacances pour particuliers**

Pour cela Int-Act recherche :

Des mécènes pour financer le projet

Du mécénat de compétence pour concevoir la mesure

Des partenaires pour participer, valoriser et communiquer les résultats

Projet N° 4 : Les vacances pour retrouver ses proches

Si les séjours de vacances sont une façon idéale pour les aidants de se réserver du temps de répit, il est des situations où **les couples aspirent à se retrouver**. En particulier, nous pensons à la séparation engendrée par l'entrée en EHPAD qui est une épreuve dans la vie d'un couple, ou plus largement d'une famille, et peut être vécue comme un traumatisme.

En outre, le confinement particulièrement éprouvant pour les personnes en EHPAD a été une épreuve terrible pour certains. Désormais, si les visites sont de nouveau autorisées, le cadre de l'EHPAD reste difficilement conciliable avec intimité et sentiment de liberté.

Aujourd'hui, après 55 jours de confinement, tous les français aspirent à sortir de leur domicile, retrouver leurs amis, aller au restaurant, au travail... quelles perspectives s'offrent aux personnes résidant en EHPAD ? A leurs proches ? Se retrouver, bien sûr, mais ne pourrait-on envisager qu'elles puissent aussi « changer d'air » ?

Comment réduire la rupture entre la vie en EHPAD et hors l'EHPAD ?

Doit-on vraiment renoncer à tout quand on entre en EHPAD ? son domicile, la vie avec ses proches, sa vie sociale, ses habitudes dans le quartier...

Nombreux sont ceux qui insistent sur la nécessité de réduire les ruptures à l'entrée en EHPAD : favoriser l'ameublement par le mobilier du domicile, faciliter l'accès aux animaux familiers, les sorties etc...pourquoi ne pas mentionner le maintien du départ en vacances ?

Il est juste que cela n'est pas simple à bien des égards : organiser le séjour, assurer l'accompagnement, le financer etc...Int-Act peut répondre à un bon nombre de ces freins en mettant son savoir-faire à la disposition des établissements.

□ OBJECTIF : organiser des séjours pour les personnes résidant en EHPAD accompagnées de leurs proches

Pour cela Int-Act recherche :

Des EHPAD partenaires pour construire les projets

Des mécènes financeurs pour réduire les coûts

Des partenaires pour promouvoir l'initiative

Projet N° 5 : L'impact environnemental des séjours

Le tourisme est un vecteur de pollution. Le transport, mais aussi la préparation, et les activités générées, ont un impact environnemental. Cependant, il est possible de limiter cet impact à l'instar du mouvement de l'écotourisme.

Int-Act souhaite s'engager dans cette voie en prenant en compte son impact environnemental, afin de le réduire, le limiter et l'optimiser autant que possible.

Cet objectif ne doit pas conduire à diminuer la qualité des séjours en proposant par exemple moins d'activités. Il s'agit simplement **d'intégrer la variable « impact environnemental » dans tous les choix qui sont faits lors de la préparation du séjour et pendant le séjour.**

Quelles sont les pistes d'amélioration ?

Le transport : limiter la distance, choisir le mode de transport le moins coûteux en carbone, limiter les trajets véhiculés pour les excursions.

L'hébergement et la restauration : ajuster les prestations de ménage aux besoins réels, développer les repas bio et végétariens, mieux évaluer les quantités, favoriser les produits locaux, favoriser les établissements inscrits dans une démarche éco-responsable.

Les excursions et les animations : favoriser les partenaires locaux engagés dans une démarche éco-responsable, organiser au moins une visite à but pédagogique.

Le matériel : limiter les achats, vérifier la provenance, préférer le réutilisable ou le recyclable.

La communication : imprimer en évaluant au mieux les quantités, utiliser du papier recyclé ou labellisé FSC, choisir un imprimeur éco-responsable, limiter les mails.

Les dons : à chaque séjour, faire un don pour une association locale œuvrant pour la préservation de la nature.

Concevoir une **charte du voyageur éco-responsable.**

☐ OBJECTIF : voyager responsable

Pour cela Int-Act recherche :

Des partenaires engagés dans l'écotourisme

Des experts pour construire et mettre en place le projet

Des mécènes pour financer la mise en place du projet

Des partenaires pour développer le concept

Quel partenaire serez-vous ?

Nous sommes à votre écoute et prêts à répondre à vos questions !

- **appelez nous au 01 83 81 67 11**
- **envoyez nous un mail julien.cecillon@int-act.fr**